

## **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale**

---

Assemblée générale annuelle des membres de Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale tenue à dix-neuf heures vingt-deux (19 h 22) le 21 mars 2019 à l'Hôtel et Suites Le Dauphin, sous la présidence de madame Heidi Paquette et à laquelle étaient présents les membres du conseil d'administration, soient :

Heidi Paquette	Présidente
Fernand Timmons	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Serge Robert	2 <sup>e</sup> Vice-Président
Daniel Poirier	Administrateur
Annie Lévesque	Administratrice
Gilles Roberge	Administrateur
Raymond Breton	Administrateur
Fernand Trahan	Administrateur
Jacques Lachapelle	Administrateur
Roger Bernier	Administrateur
Martine Brouard	Administratrice

**Était absente :**

Kristalna Vincent-Douville	Administratrice
----------------------------	-----------------

**Étaient aussi présents :**

Guylaine Romanesky	Directrice générale et secrétaire
Joëlle Jutras	Adjointe de direction et communication marketing

### **1) Ouverture de l'assemblée, vérification des présences et quorum**

Madame Heidi Paquette ouvre l'assemblée générale annuelle à dix-neuf heures vingt-deux (19 h 22) et présente par la suite chacun des membres du conseil d'administration.

Madame Paquette confirme qu'en vertu du règlement de régie interne de la société, elle a le mandat de présider la présente assemblée et que madame Guylaine Romanesky a celui d'agir en tant que secrétaire.

Avant de passer au déroulement de l'assemblée, madame Paquette demande au secrétaire de faire un rapport des présences.

Madame Guylaine Romanesky confirme qu'un total de cent cinquante et un (151) membres-assurés participe à la présente assemblée générale annuelle. De ce nombre, moins de la moitié sont des employés, mandataires ou administrateurs de la société.

Compte tenu du rapport fourni par le secrétaire, madame Paquette confirme que le quorum est atteint.

## **2) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour soumis aux membres.

Sur proposition de madame Diane Lassonde, appuyée de madame Nicole Côté-Lebeau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La présidente explique ensuite le déroulement de l'assemblée, la procédure de vote et demande à chaque personne qui souhaite intervenir au cours de l'assemblée de s'identifier lorsqu'elle prend la parole. Elle précise qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour afin de permettre aux membres de poser des questions ou transmettre leurs commentaires.

## **3) Rapport du secrétaire portant sur l'avis de convocation**

À la demande de la présidente de l'Assemblée, madame Guylaine Romanesky fait rapport sur l'avis de convocation parue dans les journaux *La Tribune*, *L'Express*, *L'Écho de Frontenac*, et ce, selon les dispositions de la *Loi sur les assurances*.

Compte tenu du rapport fourni par la secrétaire, la présidente sollicite une proposition de l'assemblée concernant la renonciation à la lecture de l'avis de convocation.

Sur proposition de madame Chantal Jutras, appuyée de madame France Valence, il est unanimement résolu de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

## **4) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 mars 2018**

Madame Paquette poursuit avec l'adoption du procès-verbal. Compte tenu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres à l'arrivée et qu'ils ont été invités à en prendre connaissance avant le début de l'assemblée, madame Paquette sollicite une proposition.

Madame Diane Lassonde propose d'exempter la lecture complète du procès-verbal, et appuyée de madame Joan Romanesky, il est résolu de renoncer à la lecture complète du procès-verbal.

Madame Paquette sollicite une proposition pour adopter le procès-verbal tel que présenté.

Sur proposition de monsieur André Deslauriers, appuyé de monsieur Jacques Joyal, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 mars 2018, tel que présenté.

## **5) Message de la Présidente et de la directrice générale**

Madame Heidi Paquette mentionne que Promutuel Assurance se démarque par son enracinement profond dans les communautés. Tout au long de son histoire, elle n'a jamais reculé devant les défis et a toujours su s'adapter aux changements pour se développer, tout en restant fidèle à son essence mutualiste. En 2018, nous avons misé sur cette force pour continuer d'avancer et de nous distinguer, dans un contexte où le marché de l'assurance est en pleine transformation.

Elle mentionne également que la Société mutuelle a la chance de compter sur une grande équipe et possède 6 bureaux dans la région. Cette proximité nous permet d'offrir un service des plus personnalisés à nos membres-assurés, puisque nous comprenons leur réalité mieux que quiconque.

C'est une fierté pour nous d'être là, dans le quotidien des membres-assurés et leur communauté, pour participer à des événements ou appuyer la mission d'organismes locaux. C'est aussi notre rôle premier d'être là en cas de sinistres pour aider nos membres-assurés à surmonter des situations difficiles et à retrouver la paix d'esprit.

Depuis quelques années, le marché de l'assurance de dommages affiche une hausse constante de la fréquence des sinistres et du coût moyen des réclamations.

En assurance habitation, le phénomène s'explique par les événements climatiques extrêmes (pluies abondantes, vents violents, tornades, etc.), lesquels contribuent à une augmentation des sinistres. On observe aussi une hausse des coûts de reconstruction et de réparation attribuable à divers facteurs, notamment la réglementation, les problèmes de main-d'œuvre spécialisée et les frais plus élevés pour la disposition des débris.

En assurance automobile, un ensemble d'éléments a provoqué une explosion des coûts de réparation des véhicules lors de réclamations. Les composantes électroniques (caméra de recul, capteurs au niveau des pare-chocs et des pare-brise, etc.) et des matériaux plus sophistiqués utilisés dans la fabrication des voitures font grimper les frais pour les réparer.

S'ajoute la distraction au volant, de plus en plus présente, causée par l'utilisation du cellulaire et des différentes technologies à bord des véhicules. Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur au cours des dernières années, augmente de façon importante la fréquence des sinistres.

La hausse de la fréquence des sinistres et des coûts de réparation ont eu un impact considérable sur les résultats de la Société mutuelle. Dans ces conditions difficiles pour l'ensemble de l'industrie, la majorité des grands assureurs au Québec ont revu leur tarification, ce qui s'est traduit par une augmentation des primes, particulièrement en assurance automobile. Promutuel Assurance n'y fait pas exception.

Cette mesure s'avérait nécessaire pour maintenir une bonne santé financière. En effet, nous avons le devoir, comme assureur, de garder un équilibre adéquat entre le niveau de primes et le coût des sinistres. L'augmentation constante des réclamations au fil des dernières années a inévitablement un impact direct sur les primes.

Pour contrer cette tendance, autant dans l'industrie que dans la société en général, des initiatives visent à sensibiliser les conducteurs aux conséquences de la distraction au volant. À ce chapitre, nous avons tous un rôle à jouer pour réduire le nombre d'accidents. De notre côté, nous surveillons de près l'évolution de cette tendance. Mais, comme ce cycle haussier ne semble pas sur le point de se résorber, il était important de poser des gestes pour renouer avec la rentabilité.

Les gains d'efficacité opérationnelle sont également essentiels pour favoriser la rentabilité globale de nos opérations et soutenir notre croissance. Les projets réalisés en ce sens au cours des dernières années, combinés à une performance accrue, ont permis une modernisation de nos outils et des économies importantes.

Ces projets font aussi partie des stratégies pour nous adapter à l'évolution rapide du domaine de l'assurance. De nouveaux joueurs mondiaux arrivent sur le marché avec des façons différentes de « faire de l'assurance », et nous devons être prêts à faire face à cette réalité.

Promutuel Assurance est le leader en assurance agricole au Québec et compte bien le demeurer. Parmi les initiatives de 2018, mentionnons la nomination d'ambassadeurs agricoles dans toutes les mutuelles et la création d'une équipe en prévention spécialisée en assurance agricole.

Les dons et les commandites nous ramènent à l'essentiel et à la nature même de l'esprit mutualiste. En 2018, un total de 272 569 \$ a été remis en dons et commandites. Chaque année, nous choisissons des causes qui nous tiennent à cœur et exprimons ainsi notre solidarité.

En terminant, nous tenons à remercier particulièrement notre ancien président, Robert Perreault, qui a fait partie du conseil d'administration pendant 27 ans, dont les huit dernières années à titre de président. L'apport de M. Perreault au sein de Promutuel Assurance Centre-Sud se définit surtout par sa disponibilité, son dévouement et son ouverture. Il a participé au projet de fusion de trois sociétés mutuelles avec beaucoup de conviction et d'intérêts. Il a été également président du comité de déontologie du Groupe Promutuel et a participé activement aux rencontres de présidents.

Nous tenons aussi à remercier notre équipe dévouée. Tous nos employés donnent le meilleur d'eux-mêmes chaque jour pour mieux servir les membres-assurés et incarner les valeurs coopératives. La communauté des membres-assurés est aussi celle de nos employés, lesquels connaissent bien la réalité et les besoins des membres-assurés. Nous voulons également remercier notre réseau de courtiers. Nous sommes chanceux d'avoir des partenaires d'affaires aussi compétents, passionnés et présents pour offrir nos produits d'assurance.

Enfin, merci à nos chers membres-assurés, de faire confiance à une entreprise mutualiste de chez nous. Ils contribuent du même coup à la vitalité sociale et économique de la région. C'est grâce à eux et pour eux que nous continuons, plus que jamais, d'être là.

## **6) Rapport de la direction**

Madame Romanesky s'adresse aux membres et mentionne qu'elle garantit l'objectivité et la fidélité des états financiers et des autres informations contenues dans le présent rapport. Elle mentionne que la société maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles administratifs appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Elle souligne que le comité d'audit est composé que des membres du conseil d'administration. Le comité tient régulièrement des réunions avec l'auditeur et la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que de la présentation du rapport financier. L'actuaire est nommé par le conseil d'administration de la société. Elle termine en disant que les états financiers ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Aucune question n'est soulevée.

## **7) Présentation du rapport annuel et des états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018**

La présidente informe les membres que les états financiers de la société ont été présentés et adoptés par le conseil d'administration le 18 février 2019, à la suite de la recommandation du comité d'audit. La présidente invite monsieur André Poulin, directeur Finance, administration, conformité et harmonisation des processus, à présenter les états financiers. Monsieur Poulin fait rapport des faits saillants financiers de Promutuel Centre-Sud et présente les états financiers au 31 décembre 2018. En conclusion à la présentation faite par monsieur Poulin, la présidente invite les membres à poser des questions ou transmettre leurs commentaires.

Aucune question n'est soulevée.

## **8) Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

## **9) Élection des administrateurs**

Madame Heïdi Paquette invite la secrétaire à faire rapport sur les candidatures.

La secrétaire indique à l'assemblée que les sièges numéros 3, 4, 9 et 10, occupés respectivement par madame Annie Lévesque au siège 3, monsieur Serge Robert au siège 4, monsieur Gilles Roberge au siège 9 et madame Kristalna Vincent-Douville au siège 10, sont sortants de charge cette année, et ce, tel que le prévoit le Règlement de régie interne de la société.

Elle poursuit en indiquant aux membres que comme le prévoit le Règlement de régie interne et tel qu'il était indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée, elle devait recevoir les bulletins de mise en candidature au siège de la société avant 16 h le lundi 11 mars 2019.

Elle présente les candidatures valides reçues pour chacun des sièges en élection :

Siège 3 : Madame Annie Lévesque  
Siège 4 : Monsieur Serge Robert  
Siège 9 : Monsieur Gilles Roberge  
Siège 10 : Madame Kristalna Vincent-Douville

Par la suite, puisqu'une seule candidature valide a été reçue pour les sièges en élection 3, 4, 9 et 10, elle déclare élus par acclamation au poste d'administrateur de la société madame Annie Lévesque au siège (# 3), monsieur Serge Robert au siège (# 4), monsieur Gilles Roberge au siège (# 9) et madame Kristalna Vincent-Douville au siège (# 10) pour un mandat de trois ans.

La secrétaire félicite mesdames Annie Lévesque et Kristalna Vincent-Douville ainsi que messieurs Serge Robert et Gilles Roberge.

## **10) Hommage spécial**

Madame Guylaine Romanesky rend hommage à monsieur Richard Mailhot qui célèbre 26 années de service et qui s'est retiré en novembre dernier pour une retraite bien méritée.

Monsieur Richard Mailhot remercie les membres, l'équipe et le conseil d'administration de Promutuel.

## **11) Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare que la présente assemblée est levée à 20 h 25.

Figurent en annexe :

1. Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle.
2. Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

---

Secrétaire

---

Présidente

## ANNEXE 1

### AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale extraordinaire  
Assemblée générale annuelle

Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à une assemblée générale extraordinaire, suivie de son assemblée générale annuelle. Ces assemblées se tiendront le :

jeudi 21 mars 2019 à 19 h  
Hôtel et Suites Le Dauphin  
600, boulevard Saint-Joseph, Drummondville

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire aura pour objet de soumettre aux membres pour adoption le Règlement N° 1 (2019) – Règlement intérieur spécifique, ci-après désigné « le Règlement », lequel entrera en vigueur le même jour que la *Loi sur les assureurs* (2018, chapitre 23), soit le 13 juin 2019. Le projet de Règlement énoncera les règles s'appliquant aux propres affaires de la Société et qui divergent du règlement intérieur commun qui s'appliquera à toutes les sociétés membres de la fédération, lesquelles pourraient concerner, selon les propres affaires de la Société, les règles quant aux assemblées des membres et celles relatives aux administrateurs.

Les membres peuvent obtenir une copie du règlement proposé en s'adressant à la Société pendant les heures d'ouverture.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

##### SIÈGES EN ÉLECTION

Secteur 2, siège 3 : M<sup>me</sup> Annie Lévesque  
Secteur 2, siège 4 : M. Serge Robert  
Secteur 4, siège 9 : M. Gilles Roberge  
Secteur 4, siège 10 : M<sup>me</sup> Kristalna Vincent-Douville

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre au siège de la Société, au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le lundi 11 mars 2019 à 16 h, en la forme prescrite, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Les documents doivent être adressés au secrétaire du conseil d'administration. Ils sont disponibles au siège, situé au 3077, boulevard de Portland, Sherbrooke, ou aux bureaux suivants : au 720, boulevard René-Lévesque, Drummondville, au 102, rue Child, Coaticook, et au 3932, rue Laval, Lac-Mégantic.

En conformité avec le règlement de régie interne, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant auprès du secrétaire de la Société, au moins dix (10) jours avant l'assemblée, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible au siège de la Société. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Les copies électroniques seront acceptées à condition que les documents originaux soient présentés à l'ouverture de l'assemblée. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

Si le nombre de personnes intéressées le justifie, nous pourrions envisager l'organisation d'un transport pour les membres des secteurs de Lac-Mégantic, Coaticook et Sherbrooke qui aimeraient être présents lors de cette assemblée générale annuelle. Merci de manifester votre intérêt avant le lundi 11 mars 2019 en communiquant avec M<sup>me</sup> Lucie Gaillard au 1 877 799-8844, poste 3250.

En cas d'annulation, l'assemblée sera remise au 28 mars 2019, à 19 h et au même endroit.  
Un goûter sera servi et il y aura un tirage de prix de présence.

##### **Guyline Romanesky**

Secrétaire du conseil d'administration  
Diffusé le 27 février 2019

**ANNEXE 2**  
**ORDRE DU JOUR**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**PROMUTUEL ASSURANCE CENTRE-SUD,  
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE**

**21 MARS 2019 À 19 h 45\***

1. Ouverture de l'assemblée annuelle, vérification des présences et du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du secrétaire portant sur l'avis de convocation
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 mars 2018
5. Message de la Présidente du conseil d'administration et de la directrice générale
6. Rapport de la direction
7. Présentation du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018
8. Période de questions
9. Élection des administrateurs
10. Hommage spécial
11. Levée de l'assemblée

\*L'assemblée générale annuelle débutera immédiatement après l'assemblée générale extraordinaire